

CANADA

Débats du Sénat

COMPTE RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Le lundi 26 novembre 1956

OUVERTURE D'UNE SESSION SPÉCIALE DE LA VINGT-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur général, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance est ouverte à 11 heures du matin, le Président étant au fauteuil.

Prière.

COMMUNICATION REÇUE DU SECRÉTAIRE
DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:
HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

le 20 novembre 1956

Son Honneur le Président du Sénat, Ottawa.
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à 2 heures et demie de l'après-midi, le lundi 26 novembre et qu'il se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session spéciale de la vingt-deuxième législature du Canada convoquée pour cette date lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,
LIONEL MASSEY,
Secrétaire du Gouverneur général.

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, je suis très heureux de voir les sénateurs assister à la séance d'aujourd'hui en si grand nombre et de constater qu'ils paraissent tous en excellente santé et plein d'entrain. Nous ne comptons pas revenir à Ottawa avant la session régulière de janvier, mais les événements survenus sur le plan international exigent que nous nous réunissions dès maintenant pour étudier certaines mesures relatives à la situation mondiale. Nous reviendrons sur le sujet quand on nous

donnera lecture du Discours du trône cet après-midi.

Le Sénat se réunit ce matin comme il en a l'habitude avant l'ouverture officielle du Parlement pour aviser à ses affaires courantes. Nous nous réunirons à nouveau à 2 h. 15 cet après-midi; dans l'entre-temps, on ouvrira les portes afin que le public ait accès à la tribune.

Après en avoir parlé avec le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig), voici le programme que nous avons provisoirement dressé pour nos travaux. A 2 heures et demie, comme nous l'a annoncé Son Honneur le Président, le Gouverneur général lira le Discours du trône. Nous passerons ensuite aux travaux ordinaires du Sénat, c'est-à-dire à la présentation d'un projet de loi pour la forme et à l'appel des motions.

Les honorables sénateurs se rappellent que durant l'intersession cinq sénateurs sont malheureusement disparus de nos rangs. Il conviendrait, semble-t-il, que le premier article à l'ordre du jour porte sur nos disparus. Aussi le chef de l'opposition et moi-même croyons-nous que nous devrions nous en occuper cet après-midi, après la lecture du discours du trône, et nous nous sommes entendus sur le moment où nous engagerons le débat sur le discours.

Même s'il s'agit d'une décision sujette à révision, j'ajoute que nous n'avons pas l'intention d'aborder l'étude du discours du trône cet après-midi. Le chef de l'opposition et moi sommes d'avis qu'il serait préférable de la remettre à demain. En conséquence dès que nous aurons rappelé le souvenir de nos collègues disparus, nous ajournerons jusqu'à demain après-midi, probablement à 3 heures, pour aborder l'étude du discours du trône.

Je propose donc que nous levions dès maintenant la séance pour nous réunir de nouveau au son du timbre, soit vers 2h. 15 cet après-midi.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)